

Commandite

s. f. Association d'ouvriers pour la composition d'un travail quelconque. Les grands journaux de Paris sont, à peu d'exceptions près, tous faits en commandite.

Il existe dans le public, à propos de la *commandite* typographique, une erreur qu'il importe de rectifier. Pour les uns, c'est le partage des bénéfices entre le patron et les ouvriers qu'il emploie; pour d'autres, c'est l'annihilation même du patron, qui ne serait plus alors qu'un simple bailleur de fonds. La *commandite* n'est pas du tout cela. Un client apporte au bureau un journal quotidien à imprimer, par exemple; le prix est débattu et fixé entre celui-ci et le maître imprimeur, ou plus ordinairement son prote, ce qui revient au même. Ce dernier désigne alors un certain nombre d'ouvriers pour exécuter le travail, seize à vingt pour les grands journaux, ou bien il charge l'un d'eux de réunir l'*équipe* nécessaire. Ces ouvriers élisent leur metteur en pages et se partagent chaque semaine la somme qui leur revient d'après le Tarif, en faisant toutefois un léger avantage au metteur. Voilà la *commandite*. Il y en a de deux sortes: la *commandite autoritaire* et *égalitaire* est celle au sein de laquelle chaque associé est obligé de faire un minimum de lignes déterminé, la somme gagnée étant ensuite partagée également entre tous les associés; et la *commandite au prorata*, dans laquelle chacun touche d'après le travail qu'il a fait. C'est la plus juste des deux et la plus humaine: les jeunes gens et les vieillards peuvent y trouver place; les hommes dans la force de l'âge et de l'habileté n'y perdent rien.

From:

<https://type.wiki/> - type|wiki

Permanent link:

<https://type.wiki/fr/sources/boutmy1883/argot/commandite.md>

Last update: **16/03/2025 15:23**

